



Fiche d'inscription

Photo
obligatoire

NOM..... PRÉNOM..... Sexe : H / F

Date de naissance : Numéro de licence :

Classement FFT ou Niveau de balle 2024/2025 :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél Mère : Tél Père :

Email 1 (Mère) : Profession :

Email 2 (Père) : Profession :

Adhésions incluant réservation, licence FFT, entraînements, Omnisports à partir du 1^{er} septembre :

Avenir (jusqu'à 10 ans inclus)	930€	☐	Si le joueur a entre 18 et 21 ans entre le 1 ^{er} septembre et le 31 août de l'année suivante, rajouter à ces montants 10€ de licence adulte FFT.
Compétition CC3 (2x1h)	930€	☐	
Compétition CC2 (2x1h30)	1165€	☐	
Compétition CC1	1400€	☐	

Je soussigné(e), **Mr, Mme**..... responsable légal de l'enfant (**prénom/nom**)
 déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du RAC Tennis
 (consultable sur www.rueil-ac-tennis.fr), du complément du Règlement Intérieur pour le Centre de Compétition (cf. Verso
 de ce document), des règlements de la FFT et m'engage, moi et mon enfant, à les respecter.
 J'autorise le transport de l'enfant désigné ci-dessus dans le cadre des stages organisés par le Rac Tennis et des tournois, par
 des responsables du club ou par des parents accompagnateurs, ceci pour la saison sportive du 1^{er} septembre au 31 août.
 En cas de maladie ou d'accident de l'enfant désigné ci-dessus, j'accepte que le responsable du groupe en déplacement,
 prenne toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant, sous réserve d'en être informé(e) dans les plus brefs délais
 aux numéros de téléphone indiqués sur cette fiche.

Date de l'inscription : **Signature :**

Voir Règlement financier au VERSO

Partie réservée à l'administration	N° de chèque	Montant	Encaissé fin de mois	Tireur	Banque
	Autres modes de règlement	Montant	Remis le	Séances : Jour/Heure/Site	
				*	
				*	
				*	
				*	



Rueil Athletic Club
Section TENNIS
298 av N. Bonaparte
92500 Rueil Malmaison

Tel: 01.47.51.52.25
club@rueil-ac-tennis.fr
www.rueil-ac-tennis.fr

Information sur le paiement de la cotisation pour tennis Compétition du RAC

La totalité du paiement est effectuée à l'inscription pour l'année entière. Toute année tennistique débutée est due en intégralité et aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année quel que soit le motif (désistement, mutation, problème de santé, exclusion, fermeture d'installations, etc.), cf. « Règlement intérieur » consultable sur www.rueil-ac-tennis.fr

La totalité du paiement pour la saison entière, remise lors de l'inscription, sera encaissée avec au maximum 3 échéances selon les modalités suivantes :

- **mi-juillet : 1^{er} chèque de 70€ (frais de dossier non remboursable, déductible de la formation)**
- **le solde (déduction faite des 70€) payable en 1 ou 2 fois : encaissements fin septembre et fin novembre (faire des montants sans virgule)**
- Chèques libellés à l'ordre du RAC Tennis.
- Possibilité de régler par CB.
- Si le joueur **a entre 18 et 21 ans** entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année suivante, **rajouter au montant de la formation 10€ de licence adulte FFT.**
- La licence FFT et l'adhésion Omnisports, sont déjà incluses dans les formations du Centre de Compétition du Rac Tennis (Avenir, CC 1-2-3).
- Le dossier est à envoyer ou à déposer RAC Tennis, Stade du Parc, 298 av. N. Bonaparte 92500 Rueil Malmaison.

En cas de prise en charge par un organisme (comité d'Entreprise, coupons sports, pass loisirs, C.A.F, etc.), le payeur s'engage à fournir dès le jour de l'inscription un chèque de caution du montant estimé accompagné du paiement du solde du coût de l'inscription.

Pour les collégiens des Hauts de Seine et des Yvelines, une aide du Conseil des Hts de Seine est proposée à hauteur de 60€ ou 20€ : les parents ont obligation de remettre un chèque bancaire de 60€ ou 20€ en attendant leur Pass+ (au plus tard fin avril).

Le Comité Directeur du Rueil AC Tennis.